

SIGNIFICATION

L'an mil, neuf cent *quarante-six*, le *trente octobre*
à *19* heures, à la requête de M. le Commissaire du Gouvernement
près le Ier Tribunal militaire de Paris.

Nous *Dozauzier Roger* (A), gendarme à *Saint-Denis*, soussigné;
étant à *notre caserne* avons
signifié la citation d'autre part à *Sole-Bladellours Miguel*
, ~~détenu~~ en liberté provisoire à *Saint-Denis (Seine)*
parlant à sa personne :

Ainsi déclaré, et, à ce qu'il n'en ignore, nous lui avons laissé copie
des présentes citation et signification.

Dont acte, à *Saint-Denis*, les jours, mois, an et heure
que dessus.

Zacarias

NOTA.- L'original de cette citation et signification devra toujours rester au dossier.

(A)- Qualité de la personne qui a procédé à la signification, laquelle doit être faite par la gendarmerie ou par tous autres agents de la force publique (art. 70 du C.J.M.).